

BayWa r.e. : de sournoises manigances



La société allemande BayWa r.e., qui bénéficie d'un soutien actif de la part du conseil municipal de Saint Denis, avait annoncé qu'elle ferait table ouverte le vendredi 5 avril 2024 à la Baraque des Bouviers. Ce que voyant, plusieurs associations¹ s'étaient mobilisées dans le but de bien informer les éventuels visiteurs des intentions réelles de cette société si généreuse !

Informés de notre présence, que nous avons loyalement annoncée quelques jours avant cet événement, BayWa r.e. a subrepticement reporté son invitation au lendemain, samedi 6 avril, elle était cependant présente le vendredi. Nos associations sont donc restées mobilisées pendant ces deux jours, avec environ quatre-vingt d'entre nous présents le 5 avril et une quinzaine le 6 avril sur le magnifique site de la station de ski de fond. Les seuls « clients » de Bay Wa étaient le maire de Saint Denis et trois membres de son conseil municipal. Une vingtaine de tracts ont été distribués, essentiellement aux visiteurs de passage qui nous ont tous manifesté leur sympathie.

Plus surprenante était la présence pendant ces deux jours de 13 gendarmes venus avec 5 véhicules qui se sont gratuitement aérés aux frais du contribuable, et ce, à la demande du préfet. Ce dernier, nous le savons, considère toute manifestation pacifique contre les éoliennes comme une « atteinte à la démocratie », qu'il prétend incarner. Sa décision récente de fixer à notre département un objectif à court terme de 1276 gigawatts de production d'énergies renouvelables (ENR), alors que notre situation actuelle est de 977 GW, signifie que nous aurons très bientôt 44 éoliennes supplémentaires en Margeride, correspondant à 181 GW supplémentaires. Le total serait donc de 81 éoliennes en Margeride, soit l'équivalent de 2000 éoliennes sur le territoire de la Suisse, qui n'en compte actuellement que 50.

Le préfet doit certes atteindre les objectifs fixés dans la loi de 2015 : 32% de la consommation totale énergétique de chaque département (incluant notamment les transports et le chauffage des habitations) doit être couverte par des ENR. Mais nous dépassons déjà largement cet objectif avec 45,5% ! Pourquoi donc aller bien au-delà, c'est-à-dire jusqu'à 60% ? La réponse qu'il donne se résume au fait du prince : il faut que la Lozère devienne un département modèle en exportant son électricité ! Tel un Emir dans un nouveau petit Koweït appelé Lozère, il ne s'embarrasse pas de démocratie pour développer ses projets grandioses aux frais du consommateur-contribuable, il nous laissera, si nous ne nous mobilisons pas, un territoire ravagé, dont la valeur économique à long terme sera réduite à néant. Plus nous céderons aux exigences démesurées de l'État, plus nous aurons de nouveaux projets d'éoliennes ! Peu importe pour le préfet, car, vu de Paris, il n'y a personne en Lozère !

Association PEPLM
Préservation de l'environnement et des paysages des Laubies et de la Margeride
04.66.47.43.84 - association.peplm@orange.fr

1 PEPLM, Margeride Epouvant'air, Les Robins des Bois de la Margeride, Aubrac Avenir, Collectif Limagnole Hte-Truyère, Urgence Nature, Vents de Lozère, A contre Vents, Collectif Panousienne, Vents Pire

Rassemblement St Denis en Margeride - Baraque des Bouviers - 5 avril 2024



Rassemblement St Denis en Margeride - Baraque des Bouviers - 5 avril 2024

